



# **DIRECTIVES DTN : Sur-classement**

**CHAMPIONNAT HOMMES, SAISON 2015/2016**

## **1. Catégories pour la saison 2015/2016 :**

Senior		Avant 1/01/1997	
U18	U18	1/01/1997 to 31/12/1997	- Les joueurs ayant eu 18 ans peuvent jouer en U18 en sénior dès leur anniversaire. Ils peuvent également jouer en U18 jusqu'au 31/12/2015  - Les joueurs n'ayant pas encore eu 18 ans peuvent soit jouer en U18 <b>soit en Sénior mais avec accord du DTN</b>
		1/01/1998 to 31/12/1998	Surclassement possible en senior avec accord du DTN
	U17	1/01/1999 to 31/12/1999	<b>Pas de surclassement</b>
U16	U16	1/01/2000 to 31/12/2000	Surclassement possible en U18 avec accord du DTN
	U15	1/01/2001 to 31/12/2001	<b>Pas de surclassement</b>
U14	U14	1/01/2002 to 31/12/2002	Surclassement possible en U16 avec accord du DTN
	U13	1/01/2003 to 31/12/2003	<b>Pas de surclassement</b>

## **2. Procédure de surclassement pour les U18**

Le texte de référence est le suivant World Rugby : <http://playerwelfare.worldrugby.org/?documentid=115>

Le joueur et le club doivent fournir les pièces suivantes au DTN pour obtenir une autorisation :

- autorisation parentale pour jouer avec les adultes
- certificat médicale avec les tests suivants : Données anthropométriques : taille, poids, IMC, estimation de l'âge biologique selon la méthode Mirwald, ECG de repos 12 pistes, Radiographie de la colonne lombaire face + Profil, Remplissage du questionnaire SCAT 3 (évaluation de la commotion cérébrale)

Le joueur doit également passer l'ensemble du protocole de tests biométriques, fonctionnels et techniques.

Une dispense de ce protocole de tests peut être accordée par le DTN pour les joueurs internationaux U18. Cependant il n'y a aucune dispense des tests médicaux.

### **3. Procédure de surclassement pour les U16 et U14 :**

Le texte de référence est le suivant World Rugby : <http://playerwelfare.worldrugby.org/?documentid=116>

Le joueur et le club doivent fournir les pièces suivantes au DTN pour obtenir une autorisation :

- autorisation parentale pour jouer avec les adultes
- certificat médical pour jouer dans la catégorie supérieure
- certificat de l'entraîneur reconnaissant les compétences techniques du joueur pour jouer dans la catégorie supérieure

### **4. Non Respect des directives :**

Avant le match l'arbitre doit refuser l'accès au terrain à tout joueur n'ayant pas l'autorisation du DTN pour jouer dans une catégorie supérieure.

Après le match si il s'avère qu'un joueur a joué sans autorisation du DTN l'équipe de ce joueur sera déclarée forfait.